

## REGLEMENT 2024

### CONDITIONS GENERALES ET REGLEMENT CONDITION DE PARTICIPATION

Le Triathlon de Fréjus est soumis au règlement de la Fédération Française de Triathlon :

<https://drive.google.com/file/d/18ZBkfzFLgzJPZ2j64UVC0lcy84SZdFrl/view>

Chaque concurrent s'engage à respecter ce règlement. Toute inscription à la compétition implique le respect du règlement présent. Les épreuves sont ouvertes aux licenciés de triathlon (Fédérations appartenant à l'ITU) et aux non licenciés présentant un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Triathlon en compétition, datant de moins d'un an (Pass compétition).

La présentation des originaux (licence ou certificat médical pour les non licenciés) sera exigée lors du retrait des dossards.

Pour la course en relais :

- la présentation d'une licence FFN se substitue au certificat médical pour le concurrent réalisant la partie natation,
- la présentation d'une licence FFC se substitue au certificat médical pour le concurrent réalisant la partie cycliste,
- la présentation d'une licence FFA se substitue au certificat médical pour le concurrent réalisant la partie course à pied.

### INSCRIPTION

L'inscription à la compétition s'effectue exclusivement au moyen du formulaire d'inscription officiel en ligne disponible sur Internet. L'inscription sera validée qu'après le règlement intégral des frais d'inscription et la confirmation de l'inscription par l'organisateur. Celle-ci s'effectue par la publication du nom du participant sur la liste des concurrents.

L'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'inscription de toute personne, à motif légitime.

En cas de refus de l'inscription, toute demande de dommages-intérêts outre le remboursement des frais d'inscription est exclue. Toute inscription est strictement personnelle et n'est pas transmissible à un tiers. Le participant est tenu de retirer personnellement son dossard. Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite.

Toute inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation de l'inscription ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription. Aucun report d'inscription, ne peut être demandé.

## REGLES SPECIFIQUES TRIATHLON

### Epreuves Jeunes / XS / M-L individuel :

Natation : le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16 °c et interdit si la température est supérieure à 24,5 °c. Le port du bonnet de bain remis par l'Organisateur, à l'exclusion de tout autre, est également obligatoire

Transition 1 : Les athlètes se changeront dans le parc à vélo et veilleront à ranger leurs affaires correctement, sans entraver le passage des autres concurrents. Le casque doit être attaché pour pouvoir se déplacer dans le parc.

Vélo : Les concurrents ont l'obligation de respecter les règles du Code de la Route ; ils sont notamment tenus de rouler sur le côté droit de la chaussée. Le port du casque est par ailleurs obligatoire. Le drafting est interdit pour les formats M et L (s'abriter derrière un ou plusieurs concurrents). Le drafting est autorisé pour le format XS et Jeunes, les vélos de « contre-la-montre » (prolongateurs dépassant des cocottes) sont donc interdits.

Il est interdit aux concurrents d'être suivis par tout véhicule quel qu'il soit ne faisant pas partie de l'Organisation.

Transition 2 : Le casque doit rester attaché pour se déplacer dans le parc à vélo. Les athlètes se changeront dans le parc à vélo et veilleront à ranger leurs affaires correctement, sans entraver le passage des autres concurrents.

Course à pied : Le dossard doit être placé sur le devant de l'athlète. Il est de la responsabilité du coureur de comptabiliser le nombre de tour effectuer avant de franchir la ligne d'arrivée.

## DISTANCES

- Triathlon L : 2000m de natation / 86 km de vélo / 18 km de course à pied
- Triathlon M : 1500m de natation / 55km de vélo/ 10 km de course à pied
- Triathlon XS & Benjamins – Minimes : 300 m de natation / 6 km de vélo / 2 km de course à pied
  - Triathlon Poussins & Pupilles : 100m de natation / 2 km de vélo / 1km de course à pied
  - Triathlon mini-poussins : 50m de natation / 1km de vélo / 500m de course à pied

## TEMPS LIMITE

- Triathlon L :

Heure limite Natation (sortie T1) : 10h00

Heure limite km 21 Vélo : 11h15

Heure limite km 60 Vélo : 13h30

Heure limite Vélo (sortie T2) : 14h45

Heure limite km 10 Course à Pied : 15h45

Barrière horaire finale : 16h30

- Triathlon M :

Heure limite Natation (sortie T1) : 9h15

Heure limite km 21 Vélo : 10h30

Heure limite km 29 Vélo : 11h00  
Heure limite Vélo (sortie T2) : 12h30  
Barrière horaire finale : 16h00

• XS :

Heure limite Natation (sortie T1) : 17h15  
Heure limite Vélo (sortie T2) : 17h30  
Barrière horaire finale : 18h10

## **PENALITES**

Seuls des arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon seront affectés sur les différentes épreuves. Toutes les courses sont soumises au règlement de la Fédération Française de Triathlon et de ce fait toute infraction à ce règlement sera pénalisée de la manière suivante :

- Avertissement verbal / Carton jaune (remise en conformité) / Carton bleu (zone de pénalité) / Carton rouge (disqualification)

## **RESPONSABILITE**

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation à l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif. Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la course. Le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative : risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries.

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant des parcours tels qu'ils auront été fixés. Le participant s'engage à informer immédiatement l'organisateur de tout danger concernant le parcours dont il pourrait avoir connaissance. Le participant consent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais des soins et traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière.

L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue. L'organisateur décline toute responsabilité concernant la perte ou le vol d'objets appartenant au participant.

## **ANNULATION - MODIFICATION**

En cas d'annulation de la partie natation, l'épreuve sera transformée en duathlon avec une 1ère boucle de course à pied. Dans toute hypothèse d'annulation, de report ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'Organisateur, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier motivée par des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tout risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents.

## **DROIT A L'IMAGE**

Les athlètes autorisent l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître durant l'événement, son nom, sa voix et sa prestation sportive sans limite dans le temps. Il est précisé que les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

## **ASSURANCE**

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile organisateur qui couvre sa responsabilité civile, pour les dommages corporels ou matériels qu'il pourrait causer accidentellement à des tiers. La responsabilité de l'organisateur pour les éventuels préjudices matériels et/ou commerciaux est exclue. Cette limitation ne s'applique pas lorsque le préjudice a été causé par une faute intentionnelle ou la négligence grave de l'organisateur ou l'inexécution par l'organisateur d'une obligation contractuelle essentielle au contrat ou en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé d'une personne. La limitation de responsabilité précitée s'étend également à la responsabilité civile personnelle des employés, représentants, préposés et tiers auxquels l'organisateur a recours dans le cadre de l'organisation de la manifestation et avec lesquels il est lié par contrat. Le règlement des frais d'inscriptions confirme que l'athlète a pris connaissance et accepté les conditions de participation, les conditions d'annulation, le règlement de la course. Le refus des ces conditions l'empêcheront de participer à la course. L'athlète confirme avoir accepté qu'il devra obligatoirement prendre connaissance du briefing, qui sera mis en ligne et présenté la veille de la course.

## **PROGRAMME**

### Samedi 4 Mai

9h – 19h00 : Ouverture du retrait dossards & Village Partenaires

9h00 Départ - Championnat de France des clubs de D1 Femmes. Format S

11h00 Départ - Championnat de France des clubs de D1 Hommes. Format S

12h30 Remise des prix - Championnat de France des clubs de D1

14h00 Ouverture du Parc à vélo - Enfants

# TRIATHLON

de FRÉJUS by 

14h30 Départs mini-poussins

15h15 Départ poussins & pupilles

16h00 Départ benjamins & minimes

16h35 Remise des prix – Epreuves Enfants

16h30 Ouverture du Parc à vélo XS

17h00 Départ – XS Individuel

18h00-20h30 Remise des Prix Relais XS & Apéritif du Triathlon – Plage de Fréjus

## Dimanche 5 Mai

7h00 – 8h45 : Ouverture Parc à Vélo L

6h30 – 8h00 : Ouverture Parc à Vélo M

8h00 – 14h00 : Ouverture du Village Partenaires

8h15 Départ – Triathlon M Individuel & Relais type B (1,5km - 55km - 10km)

9h00 Départ - Triathlon L Individuel & Relais type B (2km - 86km - 18km)

14h00 Remise des prix – Triathlon L & M Individuels & Relais type B